

Gouvernement du Québec

Décret 185-2025, 26 février 2025

CONCERNANT la nomination de membres du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3 des lettres patentes accordées à l'Institut national de la recherche scientifique par le décret numéro 1393-98 du 28 octobre 1998 et modifiées par les lettres patentes supplémentaires accordées à l'Institut national de la recherche scientifique par le décret numéro 1055-2019 du 23 octobre 2019, le conseil d'administration de l'Institut se compose de dix-neuf membres;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe *b* de l'article 3 de ces lettres patentes deux personnes exerçant une fonction de direction à l'Institut, dont au moins une personne exerçant une fonction de direction d'enseignement ou de direction de recherche, sont nommées pour cinq ans par le gouvernement et désignées par le conseil d'administration, sur la recommandation du directeur général;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe *e* de l'article 3 de ces lettres patentes sept personnes sont nommées pour trois ans par le gouvernement sur la recommandation du ministre, après consultation des groupes les plus représentatifs des milieux gouvernementaux, scientifiques, culturels et socio-économiques intéressés à la recherche;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de ces lettres patentes, sous réserve des articles 5 et 6, les membres du conseil d'administration continuent d'en faire partie jusqu'à la nomination de leurs successeurs nonobstant la fin de la période pour laquelle ils sont nommés;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de ces lettres patentes, sous réserve du troisième alinéa de l'article 55 de la Loi sur l'Université du Québec (chapitre U-1), toute vacance est comblée en suivant le mode prescrit pour la nomination du membre à remplacer;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 650-2021 du 5 mai 2021 madame Marie-Pierre Ippersiel a été nommée membre du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 145-2023 du 15 février 2023 monsieur Claude Guertin a été nommé membre du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique, qu'il est décédé et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE, conformément aux lettres patentes de l'Institut national de la recherche scientifique, la consultation a été effectuée, la désignation et la recommandation ont été obtenues;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Enseignement supérieur :

QUE madame Isabelle Delisle, directrice scientifique, Institut national de la recherche scientifique, soit nommée membre du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique, à titre de personne exerçant une fonction de direction de recherche, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes, en remplacement de monsieur Claude Guertin;

QUE madame Marie-Pierre Ippersiel, présidente-directrice générale, Pôle de recherche et d'innovation en matériaux avancés au Québec (PRIMA QUÉBEC), soit nommée de nouveau membre du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique, à titre de personne nommée après consultation des groupes les plus représentatifs des milieux gouvernementaux, scientifiques, culturels et socio-économiques intéressés à la recherche, pour un mandat de trois ans à compter des présentes.

Le greffier du Conseil exécutif,
DAVID BAHAN

85090

